

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 31 août 2015**

12 h

201, avenue Laurier Est, 5^e étage

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 août 2015.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1150311004

Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.



Dossier # : 1150311004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018

Il est recommandé :

1. D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2016, 2017 et 2018;
2. De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);
3. D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

Signé par Stéphane CLOUTIER **Le** 2015-08-13 09:49

Signataire :

Stéphane CLOUTIER

Directeur des services administratifs
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec
les citoyens_des communications et du greffe

IDENTIFICATION **Dossier # :1150311004**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018

CONTENU

CONTEXTE

Au chapitre de ses dépenses d'immobilisations, l'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre de 14 085 000 \$ pour les années 2016-2017-2018. Cette dotation ne permet pas à l'arrondissement de rencontrer les besoins minimaux d'investissements afin d'assurer la protection de ses actifs.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

On demande au conseil d'arrondissement d'approuver la planification des dépenses d'immobilisations de l'arrondissement de 4 695 000 \$ pour 2016, 4 695 000 \$ pour 2017 et 4 695 000 \$ pour 2018, détaillée par programme et par projet au tableau en pièces jointes. Les prévisions de dépense indiquées sont les dépenses nettes. La planification 2016 au montant de 4 695 000 \$ se répartit ainsi :

	(000)
Programme de réaménagement de parcs	1 200 \$
Programme de réaménagement des infrastructures	810 \$
Programme de réfection routière	600 \$
Programme de protection des bâtiments	1 335 \$
Remplacement d'équipements motorisés	750 \$
	4 695 \$

Point à retenir : l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a désigné le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est comme projet de legs dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal. Ce projet de 2 000 000 \$ financé par la Ville Centre nous permettra de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD).

JUSTIFICATION

L'approbation de la programmation par le conseil d'arrondissement est requise pour la poursuite des projets et le lancement d'appels d'offres.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Enveloppe fixée par le Conseil Municipal.

Tout comme pour le PTI 2015-2017, il a été établi par le Comité exécutif qu'il n'y avait pas de devancement possible et que l'enveloppe PTI globale des trois prochaines années sera étalée également sur celles-ci.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec la Charte de la Ville de Montréal, à l'article 144.5 ainsi qu'avec les directives budgétaires.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratif.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Michel BRUNET
Conseiller en gestion de ressources financières

ENDOSSÉ PAR

Lavinia BADEA
Chef de division

Le : 2015-08-13